

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-003095 / 52210375
Liebherr Machines Bulle S.A., 1630 Bulle
Secteur de production/fabrication: usinage mécanique (centre CNC), montage, bancs d'essai
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
87 H, 3 F
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-003214 / 66334898
Orofrais S.A., 1030 Bussigny
Magasinage et livraison de denrées périssables (produits frais)
Besoin particulier de consommation
7 H, 1 F
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)
- 14-003337 / 66924935
Manor AG Centre de distribution alimentaire Bussigny, 1030 Bussigny
Préparation marchandise, chargement des camions frigorifiques (produits laitiers, fruits et légumes)
Besoin particulier de consommation
8 H
15.12.2014–31.07.2017 (Modification)
- 14-003309 / 52152315
Donzé-Baume, Branch of Richemont International SA, 2345 Les Breuleux
Dpt tournage, fraisage CNC et polissage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
50 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-003345 / 69715605
STmicroelectronics SAS, 38826 Crolles France
Engineering et supervision de la production chez un sous-traitant
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
5 H
21.11.2014–21.05.2015 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-003092 / 52210375
Liebherr Machines Bulle S.A., 1630 Bulle
Service de maintenance: intervention de dépannage lors de problème technique dans la production, le montage, les bancs d'essai, l'infrastructure de l'entreprise et le service informatique
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
20 H
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-003330 / 68800620
Glenmark Pharmaceuticals SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
Culture de cellules
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
35 H, 35 F
01.12.2014–30.11.2017 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 14-003094 / 52210375
Liebherr Machines Bulle S.A., 1630 Bulle
Secteur de production/fabrication: Usinage mécanique (centres CNC)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
36 H, 4 F
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement avec modification)

Permis de travail en continu atypique (art. 24 LTr, art. 39 OLT 1)

- 14-003367 / 62067482
Vifor SA, 1752 Villars-sur-Glâne
Secteur fabrication et conditionnement produit pharma
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
51 H, 47 F
01.01.2015–31.08.2015 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

20 janvier 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail